

RENCONTRES  
FOCUS  
DU RÉSEAU

# COOPERATION ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE SPECTACLE VIVANT, UNE DEMARCHE CONCRÈTE



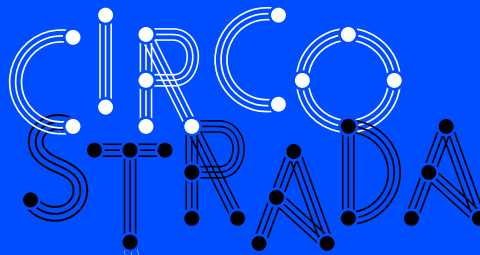
Cette rencontre était proposée dans le cadre de la réunion générale de Circostrada tenue du 14 au 16 octobre 2014 au sein du festival Village de cirque et qui a marqué le lancement du nouveau programme d'activité 2014-2017 du réseau. Co-organisée par la Coopérative De Rue et De Cirque et l'UFISC, en partenariat avec la Ville de Paris, elle s'inscrit dans la démarche de réflexion sur les modèles économiques et sociaux que mène le réseau.

## HORS LES MURS

Coordinateur du réseau, HorsLesMurs est le Centre national de ressources français des arts de la rue et des arts du cirque. Fondé en 1993 et subventionné par le ministère de la Culture et de la Communication, il œuvre au développement de ces disciplines à travers des activités de documentation, de formation, de mise en réseau, de conseil, de recherche et d'édition.



Co-funded by the  
Creative Europe Programme  
of the European Union



• European Network  
Circus and Street ArtS

**La synthèse de  
la rencontre a été  
réalisée par l'UFISC  
et coordonnée par  
Anne-Louise Cottet.**

Depuis 2003, Circostrada œuvre au développement et à la structuration des arts du cirque et de la rue, en Europe et au-delà. Comptant plus de 70 membres, le réseau contribue à créer un avenir pérenne pour le secteur à travers des actions d'observation et de recherche, d'échanges professionnels, de plaidoyer, de partage de savoirs et savoir faire, et d'information.

## ÉDITORIAL

Alors que les dynamiques territoriales se recomposent et que les pratiques sociales et culturelles se transforment, dans une logique largement ouverte à l'Europe et à l'international, les initiatives artistiques et culturelles développent de nouvelles démarches de coopération. Multiples et diverses, elles contribuent à défendre la diversité culturelle et les droits fondamentaux. De nouvelles modalités de partenariat émergent. Inscrites dans la recherche d'une économie sociale et solidaire, elles prennent la forme de collectifs associatifs, de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) ou de groupements coopératifs. Par leurs mises en mouvement, elles travaillent à définir d'autres référentiels, autour de la dimension culturelle comme bien commun.

**Quels partenariats avec les acteurs des territoires (universités, pouvoirs publics, entreprises, acteurs sociaux...) et les citoyens ? Quelle construction d'une économie culturelle solidaire à l'heure européenne ?**

150 personnes ont répondu présent à la rencontre de cette matinée, venues de plusieurs pays européens et de toute la métropole parisienne. **La matinée a permis d'associer des apports théoriques et divers éclairages d'expériences développées en France et au niveau européen.** Dans ce cadre, ont ainsi été posés les enjeux et les processus liés à la mise en œuvre de dynamiques de coopération et de développement culturel, économique et territorial.

## PARTENAIRES

### L'UFISC

L'UFISC - l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles réunit 15 organisations professionnelles du spectacle vivant et des arts visuels. Elle représente des structures qui développent une diversité d'activité (création, diffusion, accompagnement des pratiques...) réparties sur l'ensemble du territoire français. Appuyée sur le Manifeste « Pour une autre économie de l'art et

de la culture », elle défend la place déterminante des arts et de la culture dans la société, fondée sur les principes de diversité artistique et culturelle et de droits des personnes. Elle a pour mission de faire reconnaître et d'accompagner les entreprises artistiques et culturelles, d'initiative privée, à buts non lucratifs. [www.ufisc.org](http://www.ufisc.org)

### Coopérative De Rue et De Cirque (2r2c)

De Rue et De Cirque est une coopérative d'accompagnement, de production et de diffusion artistique pour les arts du cirque, de la rue à Paris et en Ile de France. Les propositions s'immiscent dans les quartiers et arrondissements pendant les saisons de printemps et d'automne chaque année. Au-delà de la nécessité d'une programmation sur la durée des arts de la rue, en dehors d'une logique événementielle, 2r2c soutient le cirque de création et les compagnies qui font le choix du chapiteau lors du

Village de cirque. 2r2c favorise ainsi la circulation des spectacles dans l'espace public parisien et francilien par l'intermédiaire de propositions issues des arts de la rue, du cirque contemporain, du théâtre forain, de la marionnette, de la danse, de la musique et autres installations. Cette mobilité est rendue possible grâce à des partenariats développés avec d'autres structures culturelles ou organismes qui nous soutiennent dans cette démarche. [www.2r2c.coop](http://www.2r2c.coop)

### Circostrada

Circostrada est le réseau européen pour les arts du cirque et de la rue dédié à l'information, à l'observation et aux échanges professionnels. Dans le cadre de son projet 2014-2017 soutenu par la Commission européenne, une attention particulière est portée

sur l'évolution des modèles économiques et sociaux à l'œuvre dans ces secteurs. [www.circostrada.org](http://www.circostrada.org)

HORS LES MURS

CIRCOSTRADA

UFISC  
Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

2r2c  
Coopérative De Rue et De Cirque

MAIRIE DE PARIS

12  
mairie12.paris.fr

Co-funded by the  
Creative Europe Programme  
of the European Union

## SOMMAIRE

### **La place de l'économie sociale et solidaire (ESS) et celle de l'innovation sociale dans l'agenda européen, par Laurent FRAISSE, membre associé au laboratoire de Lise, chercheur au CRIDA et membre fondateur du LABO de l'ESS** 4

- La difficile construction d'un agenda économie sociale et solidaire à l'échelle européenne
- Des initiatives locales révélatrices d'une économie plurielle
- Comment expliquer une telle diversité de notions au niveau européen ?
- Des reconnaissances nationales de l'économie sociale et solidaire sans équivalent au niveau communautaire
- Comment agir dans le cadre Européen en faveur de l'ESS ?
- Exemples d'agendas européens à prendre en compte pour l'ESS

### **Éclairages d'expériences**

- La Zinneke Parade par Myriam Stoffen (Bruxelles, Belgique) 6
- La Fabrique des Impossibles par Mélanie Fioleau (Paris, France) 8
- Le Pole Territorial de Coopération Economique « Culture & Coopération » par Sophie Bulle Texier, vice présidente (Saint Etienne, France) 10
- Le collectif de cirque Galapiat par Alain Seradin (Bretagne, France) 12

# LA PLACE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET CELLE DE L'INNOVATION SOCIALE DANS L'AGENDA EUROPÉEN

Par Laurent FRAISSE, membre associé au laboratoire de Lise<sup>1</sup>, chercheur au CRIDA<sup>2</sup> et membre fondateur du LABO de l'ESS.

<sup>1</sup> Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique

<sup>2</sup> Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et L'Autonomie

Le premier constat, qui n'est pas propre à l'économie sociale et solidaire et que l'on retrouve dans nombre de projets et actions européennes, est l'enjeu de diversité. En effet, nous sommes confrontés, lorsque nous agissons au niveau

européen, à une pluralité de langages et de concepts, mais également une diversité de dynamiques socioéconomiques selon les histoires, cadres institutionnels et ancrages culturels des États-membres.

## La difficile construction d'un agenda économie sociale et solidaire à l'échelle européenne

Cette réalité est valable pour l'économie sociale et solidaire. En effet, une pluralité de terminologies a été historiquement employée au niveau européen par les chercheurs comme les institutions pour qualifier les initiatives et entreprises que l'on désigne en France par économie sociale et solidaire. Selon les contextes et les périodes, coalitions d'acteurs, de responsables publics et de chercheurs ont utilisé

les termes d'économie sociale, de tiers secteur, d'entreprise sociale, d'économie solidaire, de secteur non lucratif. Ce sont autant de terminologies et de définitions qui sont proches sans être équivalentes.

Elles sont utilisées et ancrées dans des traditions nationales et des processus institutionnels différenciés. Aussi, l'économie sociale et solidaire, vocable plus ou moins signifiant selon les pays, n'évoque pas toujours les mêmes réalités en France, Suède, Allemagne ou Slovaquie.

**Cette diversité de terminologies** autour de l'économie sociale et solidaire peut être considérée

comme une richesse au niveau européen car elle **permet d'éclairer les réalités de ces dynamiques socio-économiques sous des angles différents** : non lucrativité et engagements bénévoles pour le tiers secteur, engagements citoyens dans l'économie pour l'économie solidaire, propriété collective d'entreprises non fondée sur la détention de capitaux pour l'économie sociale et rôle central de l'entrepreneur et du leader charismatique pour l'entrepreneuriat social. Pourtant, l'absence de terminologie commune peut aussi être considérée comme une faiblesse, au sens où **elle ne permet pas de construire au niveau européen un horizon de revendications commun et une coalition durable d'acteurs qui se revendiquent d'autres formes d'économie.**

Cette absence d'un concept, à même de rassembler réseaux d'acteurs et d'entreprises, pouvoirs publics locaux et nationaux et communautés de recherche, explique en partie la nécessité de construire de manière pérenne un agenda de l'économie sociale et solidaire à l'échelle européenne.

---

**Aussi, l'économie sociale et solidaire, vocable plus ou moins signifiant selon les pays, n'évoque pas toujours les mêmes réalités en France, Suède, Allemagne ou Slovaquie.**

## Des initiatives locales révélatrices d'une économie plurielle

En revanche, nous retrouvons des réalités communes à nombre d'initiatives socio-économiques en Europe qui témoignent de l'existence d'une économie plurielle. Ces initiatives économiques locales issues du terrain renvoient à des actions économiques qui ne sont pas lucratives, à des entreprises non capitalistes, à des services d'intérêt général aux populations qui ne relèvent pas d'une gestion publique et administrative. Il s'agit de démarches entrepreneuriale et citoyenne qui vont produire et distribuer des biens et services selon des modalités économiques spécifiques.

Au-delà de la diversité des terminologies présentes en Europe, **les initiatives et entreprises qui relèvent de l'économie sociale et solidaire**

**questionnent la possibilité d'une reconnaissance d'une économie plurielle en Europe.** En effet, une approche mixte et plurielle de l'économie

---

---

**Qu'est-ce qu'une économie plurielle ?**

est nécessaire pour comprendre et reconnaître vos initiatives.

Qu'est-ce qu'une économie plurielle ? Il est possible de décliner ce concept du niveau micro au niveau macro.

Au niveau des comportements économiques des acteurs, l'économie plurielle signifie qu'il y a **une diversité de motivations à l'origine de la production et distribution de biens et services** qui ne saurait être réduite à une action intéressée et une rationalité optimisatrice. Plus communément, la recherche du profit n'est ainsi pas à l'origine des promoteurs de nombreuses initiatives artistiques et culturelles.

Au niveau organisationnel, l'économie plurielle renvoie au fait qu'il existe **une pluralité de formes d'entreprises** et que l'entreprise de capitaux n'est pas le seul modèle d'entreprendre légitime. Il s'agit également de souligner que de nombreuses initiatives mobilisent **différentes ressources qui ne sont pas principalement issues de la vente de biens**

**et de services sur le marché.** Ces ressources peuvent être non marchandes prenant la forme de subventions publiques ou privées (fondations). Les ressources peuvent être non monétaires reposant sur une implication bénévole ou la participation des usagers. De nombreuses initiatives des arts et de la culture reposent sur ce trépied économique « Ventes de spectacle, subventions, bénévolat ».

L'économie plurielle c'est également considérer une **diversité de modes d'allocation des ressources qui ne relèvent pas uniquement du marché, mais aussi de la redistribution ou de la réciprocité.** En effet, la création et la répartition de la valeur ajoutée n'impliquent pas forcément de la mise en concurrence mais peuvent s'appuyer également sur le dialogue et la coopération entre acteurs économiques, par exemple sur l'ensemble de la filière (les producteurs, diffuseurs et consommateurs), pour trouver des compromis plus équitables.

Pour finir, l'économie plurielle c'est la **diversité des indicateurs de richesse pour une meilleure prise en compte du bien être humain qui ne soit pas uniquement liée à la croissance et à la compétitivité.** Dans cette approche plurielle de l'économie il est donc important de prendre en compte d'autres formes d'économie quelle que soit la terminologie employée (économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social, tiers secteur...).

Le problème est qu'il y a une vraie difficulté à faire reconnaître cette pluralité de formes économiques au niveau Européen qui tend à raisonner de manière binaire en opposant l'économique (qui relève de sa compétence, marché unique et concurrence) au social qui relève de la responsabilité des États. En outre, la nouvelle stratégie européenne « stratégie Europe 2020 » est davantage tournée vers la croissance et la compétitivité. Il est donc difficile de faire reconnaître l'hybridité de cette économie fondée sur la redistribution et la régulation.

— suite page 7

# LA ZINNEKE PARADE

Par Myriam Stoffen  
(Bruxelles, Belgique)

## Présentation de l'initiative

La Zinneke est une parade biennale, contemporaine, urbaine, créative et artistique, fruit d'une collaboration à long terme entre des habitants, des associations, des écoles et des artistes venus des différents quartiers de Bruxelles et d'ailleurs. L'événement est un processus de coopération et de création axé sur la réalisation d'une dynamique artistique et sociale entre habitants, associations, écoles et artistes issus des différents quartiers de Bruxelles et d'ailleurs. La Parade haute en couleur en forme le point d'aboutissement. Il s'agit d'une réalisation commune, d'une « *Création collective* », d'un spectacle total ambulant, où des partenaires aux horizons très divers partagent une philosophie et une éthique identiques, à savoir la promotion de l'identité multiculturelle à Bruxelles, dans toute sa diversité.

En investissant les espaces publics dans les quartiers et le centre-ville, la Zinneke Parade veut rendre brièvement la ville à ses habitants. De cette façon, le projet ambitionne de démocratiser la culture et de créer un événement typiquement bruxellois, avec toutefois un rayonnement (inter)national surprenant. Le tout, à la lumière d'un développement durable des quartiers urbains.

## Morceaux choisis

« Le projet est né d'une nécessité de réagir face à de nombreux questionnements : le vivre ensemble, la lutte contre la pauvreté et la précarité grandissante... Ce terrain de départ nous a donné envie de réaliser un projet qui puisse créer du lien, faire que les éléments puissent se croiser et s'interconnecter... D'où la volonté de créer cette biennale afin de renforcer des partenariats inédits et dépasser les frontières des territoires, des institutions, des écoles, des réseaux informels, des initiatives de quartier... »

« **Renforcer des partenariats inédits** »

**Myriam Stoffen**

**Nous voulions connecter ce qui n'est pas suffisamment connecté dans la vie pour co-créer et travailler sur plusieurs niveaux de mise en lien : l'échiquier artistique le plus vaste possible pour rapprocher des personnes, des gens qui ne travaillent que trop peu ensemble.** Chacun des projets « Zinneke » travaille cette mixité et cette hybridation mais nous le savons celle-ci demande du temps. C'est bien cela le grand enjeu de la Zinneke, l'enjeu de construire les possibilités de travailler ensemble sur des apprentissages et expérimenter la coopération ensemble pour la coproduction de spectacles. Avec la biennale, la rue devient l'espace d'expression qui vient nourrir les dynamiques avec les autres acteurs de la ville. Pour les créations, tout le monde est co-acteur, ce qui rend chacun des projets uniques et singuliers, inscrits dans une œuvre collective... »

Pour aller plus loin

[www.zinneke.org](http://www.zinneke.org)

## Comment expliquer une telle diversité de notions au niveau européen ?

Elle tient d'abord à l'histoire des Etats-membres. Par exemple, certains pays, qui ont connu des régimes autoritaires, ont pu avoir des difficultés à faire reconnaître cette économie issue de la société civile car trop souvent perçue comme une contestation du pouvoir politique. La reconstitution d'un tissu associatif revendicatif et gestionnaire de services a mis plusieurs décennies dans des pays aux démocraties récentes comme l'Espagne ou le Portugal. De même, il a fallu surmonter les connotations péjoratives attribuées aux coopératives et plus largement à toutes entreprises collectives dans les anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale. La diversité s'explique aussi par des cadres législatifs et juridiques différents. Par exemple, le statut associatif en France permet de gérer des activités économiques ou d'employer des salariés, statut que nous ne retrouvons pas dans d'autres pays où l'association renvoie avant tout à des organisations bénévoles, re-

présentantes de publics et revendicatrice de droits. Enfin, il faut tenir compte des modèles d'Etats-providence. Là où le modèle corporatiste (France, Allemagne, Belgique) a historiquement fait une place importante aux associations dans la création et gestion de services sociaux, ceux-ci relèvent du secteur public dans le modèle universaliste (pays scandinaves), les associations ayant avant tout un rôle de représentation, de plaidoyer et de négociation. Il en résulte des conceptions différentes de l'Europe sociale. **Là où certains réclament une Europe plus sociale, culturelle et démocratique qui fasse toute sa place aux initiatives économiques à finalité sociétale, d'autres affirment au contraire que la gestion du local, du social et du culturel doit rester de la compétence des Etats et des collectivités locales sans chercher une norme européenne qui risque d'aller vers le moins disant.**

## Des reconnaissances nationales de l'économie sociale et solidaire sans équivalent au niveau communautaire

La France et l'Espagne ont reconnu législativement l'économie sociale et solidaire ces dernières années, dans d'autres pays membres cette reconnaissance s'inscrit et se construit parfois de manière moins transversale par le soutien à un mode d'entreprendre ou un statut (l'entrepreneuriat social au Royaume-Uni) ou au sein de champs plus sectoriels (les associations de santé et d'action sociale en Allemagne). Au niveau européen, cette reconnaissance fut surtout portée par Jacques Delors avec, dans les années 80 et 90, une direction générale

à l'économie sociale et un soutien aux initiatives locales, y compris culturelles. Reste que, malgré différentes tentatives, l'approche statutaire de l'ESS à la française a beaucoup de mal à s'imposer au niveau européen. Au sein du triangle institutionnel (La Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen), l'économie sociale et solidaire n'est que très peu prise en compte. Il existe bien un intergroupe au Parlement qui produit de temps à autres un rapport en faveur du développement de l'ESS. Mais sans Commissaire, ni Direction générale à la Commission, le sujet apparaît rarement à l'agenda au Conseil des Etats-membres.

---

---

**La France et l'Espagne ont reconnu législativement l'économie sociale et solidaire ces dernières années.**

## Comment agir dans le cadre Européen en faveur de l'ESS ?

S'il est compliqué de faire reconnaître les spécificités de l'économie sociale et solidaire dans les institutions européennes, il n'en reste pas moins possible d'expérimenter, d'agir et de valoriser l'ESS dans le cadre des politiques mises en œuvre par l'Union Européenne.

Beaucoup d'initiatives et d'entreprises de l'ESS, y compris celles du secteur artistique et culturel, s'inscrivent et bénéficient du soutien des programmes européens (Fond Social Européen, Fond européen pour le développement régional,...).

# LA FABRIQUE DES IMPOSSIBLES

Par Mélanie Fioleau  
(Paris, France)

## Présentation de l'initiative

La Fabrique des Impossibles, association culturelle créée en 2010 et constituée d'un **collectif de professionnels** de divers horizons, œuvre sur la métropole parisienne. Elle coordonne la conception de **projets culturels collectifs et participatifs** qui interrogent les notions **de territoire de vie et d'espace public**. Tous les deux ans, l'association mobilise son réseau pour l'organisation de la parade artistique « Rêvons Rue ». Ce projet est la restitution de plusieurs mois d'ateliers et de rencontres à Paris et en Seine-Saint-Denis. Des dizaines d'associations, de collectifs, d'artistes et d'habitants créent ensemble un projet artistique pour l'espace public.

« Rêvons Rue » propose alors une réflexion sur la co-construction, la mutualisation des savoir-faire et des compétences et le rôle de l'art dans la ville. Dans ces projets, la culture est à entendre dans son acception large et sur sa capacité à **faire société**, à créer des liens. Il s'agit de s'emparer d'enjeux propres au territoire et de les interroger via la construction de projets artistiques collectifs. L'association veille à travailler avec une diversité d'individus, d'artistes et d'associations franciliennes et européennes pour construire un projet qui soit le plus juste, le plus ouvert et le plus accessible possible.

## Morceaux choisis

« Avec la Fabrique nous générons de la richesse mais une richesse qui n'est pas qu'économique, qui s'inscrit dans une connaissance du territoire, dans du partage et de la coopération, dans des solidarités, dans un engagement citoyen. Nous sommes sur des dimensions peu chiffrables et non économiques aujourd'hui, nous sommes dans du lien social, dans de la réciprocité, dans des valeurs. Nous nous sentons donc proche des valeurs de l'économie sociale et solidaire mais peu dans l'approche entrepreneuriale que l'Europe nous propose aujourd'hui... »

Pour aller plus loin

[www.lafabriquedesimpossibles.com](http://www.lafabriquedesimpossibles.com)



---

---

**Il n'en reste pas moins possible d'expérimenter, d'agir et de valoriser l'ESS dans le cadre des politiques mises en œuvre par l'Union Européenne.**

Pour faire reconnaître l'économie sociale et solidaire, de nombreux acteurs se sont mobilisés sur des agendas thématiques en effectuant un travail de lobbying, voire de contestation sur les conséquences d'un certain nombre de directives sur les associations qui viennent transformer, voire impacter les systèmes d'aides aux subventions. Ces acteurs (réseaux nationaux, fédérations) effectuent ce travail de veille et de lobbying pour permettre de travailler l'articulation avec les cadres nationaux : c'est le cas concernant les aides d'État, les services sociaux d'intérêt généraux et la mise en place de la directive services. **Nous voyons donc s'engager un véritable**

**dialogue civil et citoyen sur la mise en œuvre de ces agendas.** Il existe également les fonds structurels via la mise en œuvre de la politique de cohésion économie sociale et territoriale au niveau européen et au sein des différents programmes régionaux de l'Union. Il existe également des programmes européens (micro-finance, Europe créative, innovation sociale), programmes qui peuvent construire une mise en visibilité d'autres façons de faire de l'économie et permettent de « faire réseau » et d'innover ensemble. Les programmes d'initiatives communautaires, qui sont des opportunités pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire, s'y impliquent et permettent de trouver des modalités d'actions en faveur d'un dialogue civil et participatif accru au niveau communautaire.

## Exemples d'agendas européens à prendre en compte pour l'ESS

Tout d'abord l'agenda de la directive services et des services<sup>3</sup> sociaux d'intérêts généraux avec l'application de la directive services. Il est intéressant de voir que la transcription de cette directive dans les cadres réglementaires des pays membres n'a pas les mêmes conséquences d'un pays à l'autre sur les modes de financements et de contractualisation, des associations par exemple. En Europe, les différentes régulations et financements des services sociaux conduisent à la progression de la commande publique et de la concurrence dans certains pays là où le principe de la subvention est pérennisé dans d'autres.

Ensuite, l'Agenda de l'entrepreneuriat social<sup>4</sup> et de l'innovation sociale : Le thème de l'innovation fut mis à l'agenda en 2009 avec la volonté de valoriser dans un contexte de crise de nouvelles idées, services, organisations, financements à même d'améliorer la réponse à des besoins sociaux non satisfaits. L'enjeu est de savoir quelles compréhensions et mise en action de l'innovation sociale seront effectivement promues. Comment les acteurs locaux peuvent-ils s'en saisir, quitte à la détourner, pour permettre de donner des contenus conformes à leurs préoccupations et réalités de terrain ? Car il coexiste plusieurs manières d'appréhender l'innova-

tion sociale au niveau européen selon les coalitions de réseaux d'acteurs, de responsables politiques et de chercheurs. D'abord, l'innovation comme dimensions sociales associées aux processus d'innovation technologique et conditions de leurs succès. Ensuite, l'innovation sociale comme finalités et processus organisationnels et institutionnels à même de répondre à des besoins humains non couverts par le marché et l'État. Enfin, l'innovation sociale qui, au-delà d'une réponse fonctionnelle et subsidiaire à des besoins sociaux, a une portée critique et une visée transformatrice de la société. Selon l'interprétation que les acteurs prêtent à l'innovation sociale, ils peuvent donner un contenu concret à des thématiques de programmes européens qui sont souvent ambivalentes.

Reste que si ces opportunités de programmes thématiques peuvent être favorables à l'expérimentation d'autres manières de produire et de diffuser des biens et services localement, elles restent dans un cadre institutionnel contraint qui a du mal à reconnaître la pluralité des principes et organisations économiques à l'échelle de l'Union Européenne.

---

---

**Il coexiste plusieurs manières d'appréhender l'innovation sociale au niveau européen**

<sup>3</sup> Directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil, du 12 décembre 2006, relative aux services dans le marché intérieur (Journal officiel L 376 du 27.12.2006)

<sup>4</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1022&langId=fr>

# LE PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE « CULTURE & COOPÉRATION »

Par Sophie Bulle Texier, vice présidente  
(Saint Etienne, France)

## Présentation de l'initiative

Ce regroupement d'associations et d'entreprises coopératives culturelles de l'agglomération stéphanoise consolide un chiffre d'affaire annuel de plus de 3 millions d'euros, emploie 50 salariés et 250 intermittents, et est animé par plusieurs centaines d'associés, d'administrateurs et de bénévoles...

L'histoire de «Culture & Coopération» débute à Saint-Etienne dans les années 2000 avec quelques projets phares comme la création d'une scène de musiques actuelles ou la reprise d'un cinéma d'art et d'essai. D'autres projets et initiatives dans l'agglomération amènent les mêmes acteurs à travailler ensemble, à expérimenter la mutualisation et le partage de savoir-faire. En 2010, une quinzaine d'entreprises et associations initient une démarche pour structurer et formaliser les pratiques de coopération existantes : Le Fil (scène de musiques actuelles), Yes High Tech (prestataire technique son et lumière), Le France (cinéma arts et essais), Le Remue-Ménages (café lecture), Les Noctambules (producteur et diffuseur de courts métrages), CD1D (plateforme de producteurs indépendants de musique), La Fabrique (lieu de création et de résidence pluridisciplinaire), la Baroufada (compagnie de musique percussives), ... Ces structures décident de se regrouper en cluster, en pôle territorial de coopération économique, l'association « culture et coopération » est créée en octobre 2010.

## Les bases d'une coopération : des projets, des valeurs, une reconnaissance

Les structures artistiques et culturelles sont réunies autour de valeurs de solidarité, de développement local durable, d'économie au service d'un projet social et d'intérêt collectif. Elles participent au développement sur le territoire d'un tissu innovant de projets et de professionnels de la culture. Leur objectif est de maintenir une offre diversifiée de services et de biens culturels, privée et indépendante.

« Culture & Coopération » porte ainsi trois missions principales :

- Développer une offre de services mutualisés - illustrée par exemple avec la création début 2012 d'un groupement d'employeurs pour la gestion, le contrôle de gestion et l'amélioration des systèmes d'information ;
- Accompagner la création d'activités innovantes sur un mode coopératif - conception notamment du Mixeur, un nouveau lieu créatif mêlant projets numériques et offre culturelle, au cœur de l'ancienne manufacture d'armes ;
- Soutenir les professionnels par la mobilisation de ressources.



...

## S'impliquer dans la démarche : des enjeux locaux, nationaux et européens

La démarche dépasse le simple cadre de « Culture & Coopération ». **En plus de la volonté pionnière d'expérimenter une démarche de coopération dans le secteur culturel, l'association souhaite aussi confronter ses pratiques et ses questionnements à ceux de pôles de coopération d'autres secteurs et participer au développement des pôles territoriaux de coopération économique.** Les enjeux restent toutefois importants au niveau local, pour contribuer au développement du pôle dans l'agglomération, convaincre les pouvoirs publics, les clients, fédérer les adhérents de l'association et les acteurs culturels locaux. La place du bénévolat et de l'engagement en service civique est conçue comme « *un sas d'entrée progressive et de formation des individus* ».

« Culture & Coopération » est aujourd'hui en réflexion sur la création d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif).

### Morceaux choisis

« Le souhait était de ne pas être seul sur le territoire, de se regrouper pour travailler ensemble, de croiser nos complémentarités, de partager nos valeurs. Nous voulions poser un autre regard sur notre territoire. Plusieurs questionnements étaient à la base de nos échanges : Comment accompagnons-nous les questions d'emplois ? Les questions administratives ? Comment sommes-nous plus fort politiquement, économiquement et collectivement pour porter une dynamique de développement économique solidaire et culturel pour le territoire ? **Toutes ces questions sont au cœur de la démarche du cluster « Culture & Coopération ».**

---

---

---

**« Le souhait était de ne pas être seul sur le territoire, de se regrouper pour travailler ensemble, de croiser nos complémentarités, de partager nos valeurs »**  
**Sophie Bulle Texier**

Il est essentiel de bien comprendre que coopérer ne se décrète pas, ça se vit. Pour apprendre cela, nous avons appris à nous retrouver, à avoir des échecs ensemble, à nous tromper... Ces expérimentations qui se construisent dans le temps ont permis de construire des relations avec les politiques publiques, les collectivités territoriales, tout cela permet de se positionner d'une autre manière sur le territoire. La diversité à bousculer chacun d'entre nous dans nos positionnements et nos manières de faire : faire vivre le territoire, faire vivre les initiatives, faire vivre les solidarités, créer de la richesse...»

Pour aller plus loin

[culture-cooperation.org](http://culture-cooperation.org)

# LE COLLECTIF DE CIRQUE GALAPIAT

Par Alain Seradin  
(Bretagne, France)

## Présentation de l'initiative

Créée en 2006 par de jeunes artistes passionnés, l'association Galapiat Cirque combine ancrage local dans les Côtes d'Armor (Bretagne) et tournées à l'international. Tout en menant des projets personnels, les fondateurs restent attachés au **fonctionnement collégial et horizontal qui implique salariés, bénévoles, sympathisants**. Un passage en SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, est aujourd'hui envisagé.

Quelques dates clés du projet Galapiat :

- 2006 : Création de l'association et du spectacle *Risque Zéro* ;
- 2008 : Lancement du festival «Tant qu'il y aura des mouettes» (Langueux, Côte d'Armor) ;
- 2009 : Acquisition de deux chapiteaux, itinérance et premiers projets de territoire en Bretagne ;
- 2011 : Tournée en Argentine et au Chili. Première réflexion sur l'organisation interne et la gouvernance ;
- 2014 : Recherche d'un lieu fixe pour s'implanter durablement et créer un cirque expérimental. Réflexion sur le passage en SCIC. A ce jour, au total, les chapiteaux des Galapiat ont accueilli 37.000 spectateurs et des dizaines de projets de territoires ont été menés.

---

---

**Des « séminaires »  
sont organisés tous  
les 4 mois, pour  
échanger sur les  
projets en cours.**

C'est au cours de leurs années de formation au Centre National des Arts du Cirque que les fondateurs de Galapiat se rencontrent. Ces six jeunes artistes circassiens partagent le rêve de faire du cirque de création dans les conditions du cirque traditionnel : « *notre envie, c'était de jouer sous chapiteau, de partir en caravane, de faire des rencontres et de partager des choses avec les gens* ». En 2006, à la sortie du CNAC<sup>1</sup>, ces passionnés fondent l'association Galapiat pour porter leur compagnie. Ils créent

*Risque Zéro*, un premier spectacle dont le succès ouvre la voie de reconnaissance dans le milieu du cirque de création.

Contrairement à une association classique où les pouvoirs sont répartis entre le Conseil d'Administration (CA), le Bureau et l'Assemblée Générale et où le rôle des salariés consiste à mettre en œuvre les orientations, au sein des Galapiat, le collectif remplit le rôle d'une Assemblée Générale permanente et décide des orientations. Des « séminaires » sont organisés tous les 4 mois, pour échanger sur les projets en cours : artistes fondateurs, artistes associés, membres du CA, bénévoles, salariés et proches de l'association y sont invités. L'association Galapiat a opté pour un système où chacun est responsable des projets, dans le cadre de ses compétences. Les orientations des projets, les choix d'organisation, la communication, etc. sont décidés en collectif.

<sup>1</sup> Centre National des Arts du Cirque





## Morceaux choisis

« Dès nos débuts, au-delà des spectacles, nous avons un projet pédagogique de transmission avec des écoles, des classes de cirque. Nos ateliers d'initiation nous permettaient de nouer des liens avec les autres, d'échanger. On ne voulait pas faire que de la représentation. Des dizaines de projets socioculturels vont ainsi voir le jour. Le cirque sillonne la Bretagne, mettant le chapiteau Pétaouchnok à la disposition des territoires, des habitants, tout en leur proposant des formes artistiques innovantes, mixant cirque et musique. Ces projets participatifs de quelques semaines sont conçus avec l'aide de partenaires locaux. Nous souhaitons contribuer à bâtir une société où il fait bon vivre. Nous proposons des rêves, on a envie qu'après notre passage, les gens se partagent ces rêves : lorsqu'ils continuent à faire des choses ensemble, c'est génial ! »

Pour aller plus loin

[galapiat-cirque.fr](http://galapiat-cirque.fr)

**Couverture**

Cie 1Watt -  
*Free Watt* à Pantin  
(93), le 17 mai  
2014 © Sileks

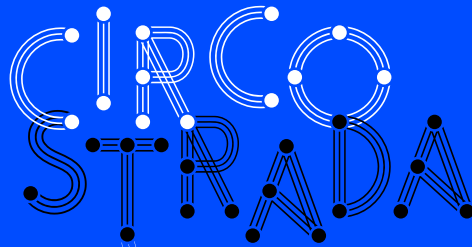
**Graphisme**

Frédéric Schaffar

RENCONTRES  
FOCUS  
DU RÉSEAU

**Retrouvez toutes  
les publications  
de Circostrada,  
ainsi que de  
nombreuses  
autres ressources  
en ligne et  
l'actualité du  
réseau et de ses  
membres sur :**

[www.circostrada.org](http://www.circostrada.org)



● European Network  
Circus and Street ArtS

[circostradanetwork@horslesmurs.fr](mailto:circostradanetwork@horslesmurs.fr)  
+ 33 (0)1 55 28 10 10

HorsLesMurs  
68 rue de la Folie-Méricourt  
75011 Paris, France